



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-92604>

Département(s) de publication : **57**

Annonce n° **25-92604**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Plate-forme commissariat Est

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Défense

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Accord-cadre multi-attributaires relatif aux prestations d'accueil sécuritaire, de filtrage, de gardiennage et de sécurité incendie au profit des armées, directions et services relevant de la Plate-forme Commissariat Est à Metz

Description : Accord-cadre multi-attributaires relatif aux prestations d'accueil sécuritaire, de filtrage, de gardiennage et de sécurité incendie au profit des armées, directions et services relevant de la Plate-forme Commissariat Est à Metz

Identifiant de la procédure : f9bd12b6-4a05-4af7-b5f7-e56666b32bef

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 79713000 Services de gardiennage

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Moselle (FRF33)

Pays : France

Informations complémentaires : Les prestations seront à réaliser au profit de différents organismes relevant de la Plate-forme Commissariat Est à Metz

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 61,000,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 122,000,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 4

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 4

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Accord-cadre multi-attributaires relatif aux prestations d'accueil sécuritaire, de filtrage, de gardiennage et de sécurité incendie au profit des armées, directions et services relevant de la Plate-forme Commissariat Est à Metz

Description : Poste 1 : Metz / Verdun Poste 2 : Nancy Poste 3 : Strasbourg-Haguenau- Colmar, Poste 4 : Phalsbourg

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79713000 Services de gardiennage

Options :

Description des options : Les accords-cadres sont conclus pour une durée ferme de quatre (4) ans.

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Metz / Verdun / Nancy / Strasbourg-Haguenau- Colmar / Phalsbourg

Subdivision pays (NUTS) : Moselle (FRF33)

Pays : France

Informations complémentaires : Autres départements concernés : Meuse, Bas-Rhin, Haut-Rhin et Meurthe et Moselle

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 31,000,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 62,000,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : L'accord-cadre est multi-attributaires et est conclu avec un maximum de trois (3) attributaires. L'accord-cadre s'exécute par la passation de marchés subséquents entraînant la remise en concurrence des titulaires de l'accord-cadre. La conclusion des marchés subséquents, passés sur le fondement de l'accord-cadre interviendra lors de la survenance du besoin. La donnée renseignée à l'article 5.1.15 "Nombre maximal de participants" constitue une donnée technique qui n'a aucune valeur juridique.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Critère prix

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère technique

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère environnemental

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de la procédure :**Une habilitation de sécurité est requise**

Description : Les accords-cadres seront régis par les règles appliquées aux contrats sensibles et nécessitent un contrôle primaire de la personne morale selon les procédures en vigueur au ministère des armées selon le titre 5, article 5.3.2 de l'IGI 1300 ainsi que le titre 3.9 de l'IM 900/ARM/CAB/NP du 15/03/2021.

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Autorisée

Date limite de réception des offres : 26/09/2025 à 11:00

Date limite de validité de l'offre : 240 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Montage financier : Ressources propres de l'Etat : ministère des armées. La PFC Est se libère des sommes dues en exécution du marché subséquent par virement au compte bancaire ou postal du fournisseur. Le règlement de la facture est effectué par l'ordonnateur des dépenses et le comptable assignataire énumérés dans le marché subséquent. Le paiement de la facture intervient dans un délai maximum de trente (30) jours calendaires après la date : - soit du dépôt dématérialisé de la facture sur le portail Chorus-pro si la prestation est admise ; - soit de l'admission de la prestation si la date de dépôt de la facture lui est antérieure.

5.1.15 Techniques**Accord-cadre :**

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 99

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nancy

Informations relatives aux délais de recours : Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : - référé précontractuel (article L. 551-1 du Code de Justice Administrative (CJA)), la requête devant être introduite avant la conclusion du contrat ; - recours pour excès de pouvoir contre un acte détachable du contrat (article R. 421-1 et suivant du CJA) dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication ou de la notification de la décision attaquée. Avant la conclusion du contrat, seule la déclaration d'infructuosité ou sans suite peut faire l'objet d'un tel recours ; - référé contractuel (article L. 551-13 du CJA) dans un délai de trente et un (31) jours à compter de la publication de l'avis d'attribution (ou à défaut d'un tel avis, dans un délai de six (6) mois à compter de la conclusion du contrat) ; - recours en contestation de validité du contrat (recours de pleine juridiction prévu par la décision du conseil d'état du 16 juillet 2007, société Tropic Travaux Signalisation, n° 291545) assorti, le cas échéant de conclusions indemnitaires, dans un délai de deux (2) mois à compter de la publicité de la conclusion du marché ; - recours indemnitaire (article R. 421-1 et suivants du CJA), dans les deux (2) mois à compter d'une décision expresse, ou sans délai pour une décision implicite, rejetant une demande préalable, et sous réserve des dispositions relatives à la prescription quadriennale.

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Accord-cadre multi-attributaires relatif aux prestations d'accueil sécuritaire, de filtrage, de gardiennage et de sécurité incendie au profit des armées, directions et services relevant de la Plate-forme Commissariat Est à Metz

Description : Poste 1 : Mourmelon-Mailly / Charleville- Mézières Poste 2 : Saint Dizier-Chaumont

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79713000 Services de gardiennage

Options :

Description des options : Les accords-cadres sont conclus pour une durée ferme de quatre (4) ans.

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Mourmelon - Mailly / Charleville-Mézières / Saint-Dizier - Chaumont

Subdivision pays (NUTS) : Marne (FRF23)

Pays : France

Informations complémentaires : Autres départements concernés : Ardennes et Haute-Marne

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 11,800,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 23,600,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : L'accord-cadre est multi-attributaires et est conclu avec un maximum de trois (3) attributaires. L'accord-cadre s'exécute par la passation de marchés subséquents entraînant la remise en concurrence des titulaires de l'accord-cadre. La conclusion des marchés subséquents, passés sur le fondement de l'accord-cadre interviendra lors de la survenance du besoin. La donnée renseignée à l'article 5.1.15 "Nombre maximal de participants" constitue une donnée technique qui n'a aucune valeur juridique.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Critère prix

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère technique

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère environnemental

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de la procédure :

Une habilitation de sécurité est requise

Description : Les accords-cadres seront régis par les règles appliquées aux contrats sensibles et nécessitent un contrôle primaire de la personne morale selon les procédures en vigueur au ministère des armées selon le titre 5, article 5.3.2 de l'IGI 1300 ainsi que le titre 3.9 de l'IM 900/ARM/CAB/NP du 15/03/2021.

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Autorisée

Date limite de réception des offres : 26/09/2025 à 11:00

Date limite de validité de l'offre : 240 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Montage financier : Ressources propres de l'Etat : ministère des armées. La PFC Est se libère des sommes dues en exécution du marché subséquent par virement au compte bancaire ou postal du fournisseur. Le règlement de la facture est effectué par l'ordonnateur des dépenses et le comptable assignataire énumérés dans le marché subséquent. Le paiement de la facture intervient dans un délai maximum de trente (30) jours calendaires après la date : - soit du dépôt dématérialisé de la facture sur le portail Chorus-pro si la prestation est admise ; - soit de l'admission de la prestation si la date de dépôt de la facture lui est antérieure.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 99

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nancy

Informations relatives aux délais de recours : Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : - référé précontractuel (article L. 551-1 du Code de Justice Administrative (CJA)), la requête devant être introduite avant la conclusion du contrat ; - recours pour excès de pouvoir contre un acte détachable du contrat (article R. 421-1 et suivant du CJA) dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication ou de la notification de la décision attaquée. Avant la conclusion du contrat, seule la déclaration d'infructuosité ou sans suite peut faire l'objet d'un tel recours ; - référé contractuel (article L. 551-13 du CJA) dans un délai de trente et un (31) jours à compter de la publication de l'avis d'attribution (ou à défaut d'un tel avis, dans un délai de six (6) mois à compter de la conclusion du contrat) ; - recours en contestation de validité du contrat (recours de pleine juridiction prévu par la décision du conseil d'état du 16 juillet 2007, société Tropic Travaux Signalisation, n° 291545) assorti, le cas échéant de conclusions indemnitaires, dans un délai de deux (2) mois à compter de la publicité de la conclusion du marché ; - recours indemnitaire (article R. 421-1 et suivants du CJA), dans les deux (2) mois à compter d'une décision expresse, ou sans délai pour une décision implicite, rejetant une demande préalable, et sous réserve des dispositions relatives à la prescription quadriennale.

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Accord-cadre multi-attributaires relatif aux prestations d'accueil sécuritaire, de filtrage, de gardiennage et de sécurité incendie au profit des armées, directions et services relevant de la Plate-forme Commissariat Est à Metz

Description : Poste 1 : Besançon / Belfort Poste 2 : Epinal-Luxeuil

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79713000 Services de gardiennage

Options :

Description des options : Les accords-cadres sont conclus pour une durée ferme de quatre (4) ans.

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Besançon / Belfort / Epinal - Luxeuil

Subdivision pays (NUTS) : Doubs (FRC21)

Pays : France

Informations complémentaires : Autres départements concernés : Territoire de Belfort, Vosges et Haute Saône

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 7,200,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 14,400,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : L'accord-cadre est multi-attributaires et est conclu avec un maximum de trois (3) attributaires. L'accord-cadre s'exécute par la passation de marchés subséquents entraînant la remise en concurrence des titulaires de l'accord-cadre. La conclusion des marchés subséquents, passés sur le fondement de l'accord-cadre interviendra lors de la survenance du besoin. La donnée renseignée à l'article 5.1.15 "Nombre maximal de participants" constitue une donnée technique qui n'a aucune valeur juridique.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Critère prix

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère technique

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère environnemental

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de la procédure :

Une habilitation de sécurité est requise

Description : Les accords-cadres seront régis par les règles appliquées aux contrats sensibles. Ils nécessitent un contrôle primaire de la personne morale selon les procédures en vigueur au ministère des armées selon le titre 5, article 5.3.2 de l'IGI 1300 ainsi que le titre 3.9 de l'IM 900/ARM/CAB/NP du 15/03/2021.

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Autorisée

Date limite de réception des offres : 26/09/2025 à 11:00

Date limite de validité de l'offre : 240 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Montage financier : Ressources propres de l'Etat : ministère des armées. La PFC Est se libère des sommes dues en exécution du marché subséquent par virement au compte bancaire ou postal du fournisseur. Le règlement de la facture est effectué par l'ordonnateur des dépenses et le comptable assignataire énumérés dans le marché subséquent. Le paiement de la facture intervient dans un délai maximum de trente (30) jours calendaires après la date : - soit du dépôt dématérialisé de la facture sur le portail Chorus-pro si la prestation est admise ; - soit de l'admission de la prestation si la date de dépôt de la facture lui est antérieure.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 99

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nancy

Informations relatives aux délais de recours : Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site internet www.

telerecours.fr Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : - référé précontractuel (article L. 551-1 du Code de Justice Administrative (CJA)), la requête devant être introduite avant la conclusion du contrat ; - recours pour excès de pouvoir contre un acte détachable du contrat (article R. 421-1 et suivant du CJA) dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication ou de la notification de la décision attaquée. Avant la conclusion du contrat, seule la déclaration d'infructuosité ou sans suite peut faire l'objet d'un tel recours ; - référé contractuel (article L. 551-13 du CJA) dans un délai de trente et un (31) jours à compter de la publication de l'avis d'attribution (ou à défaut d'un tel avis, dans un délai de six (6) mois à compter de la conclusion du contrat) ; - recours en contestation de validité du contrat (recours de pleine juridiction prévu par la décision du conseil d'état du 16 juillet 2007, société Tropic Travaux Signalisation, n° 291545) assorti, le cas échéant de conclusions indemnitaires, dans un délai de deux (2) mois à compter de la publicité de la conclusion du marché ; - recours indemnitaire (article R. 421-1 et suivants du CJA), dans les deux (2) mois à compter d'une décision expresse, ou sans délai pour une décision implicite, rejetant une demande préalable, et sous réserve des dispositions relatives à la prescription quadriennale.

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : Accord-cadre multi-attributaires relatif aux prestations d'accueil sécuritaire, de filtrage, de gardiennage et de sécurité incendie au profit des armées, directions et services relevant de la Plate-forme Commissariat Est à Metz

Description : Poste 1 : Lille Poste 2 : Creil

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 79713000 Services de gardiennage

Options :

Description des options : Les accords-cadres sont conclus pour une durée ferme de quatre (4) ans.

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Lille / Creil

Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)

Pays : France

Informations complémentaires : Autre département concerné :l'Oise

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 11,000,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 22,000,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : L'accord-cadre est multi-attributaires et est conclu avec un maximum de trois (3) attributaires. L'accord-cadre s'exécute par la passation de marchés subséquents entraînant la remise en concurrence des titulaires de l'accord-cadre. La conclusion des marchés subséquents, passés sur le fondement de l'accord-cadre interviendra lors de la survenance du besoin. La donnée renseignée à l'article 5.1.15 "Nombre maximal de participants" constitue une donnée technique qui n'a aucune valeur juridique.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Critère prix

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère technique

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère environnemental

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de la procédure :

Une habilitation de sécurité est requise

Description : Les accords-cadres seront régis par les règles appliquées aux contrats sensibles et nécessitent un contrôle primaire de la personne morale selon les procédures en vigueur au ministère des armées selon le titre 5, article 5.3.2 de l'IGI 1300 ainsi que le titre 3.9 de l'IM 900/ARM/CAB/NP du 15/03/2021.

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Autorisée

Date limite de réception des offres : 26/09/2025 à 11:00

Date limite de validité de l'offre : 240 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Montage financier : Ressources propres de l'Etat : ministère des armées. La PFC Est se libère des sommes dues en exécution du marché subséquent par virement au compte bancaire ou postal du fournisseur. Le règlement de la facture est effectué par l'ordonnateur des dépenses et le comptable assignataire énumérés dans le marché subséquent. Le paiement de la facture intervient dans un délai maximum de trente (30) jours calendaires après la date : - soit du dépôt dématérialisé de la facture sur le portail Chorus-pro si la prestation est admise ; - soit de l'admission de la prestation si la date de dépôt de la facture lui est antérieure.

5.1.15 Techniques**Accord-cadre :**

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 99

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nancy

Informations relatives aux délais de recours : Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : - référé précontractuel (article L. 551-1 du Code de Justice Administrative (CJA)), la requête devant être introduite avant la conclusion du contrat ; - recours pour excès de pouvoir contre un acte détachable du contrat (article R. 421-1 et suivant du CJA) dans un délai de

deux (2) mois à compter de la publication ou de la notification de la décision attaquée. Avant la conclusion du contrat, seule la déclaration d'infructuosité ou sans suite peut faire l'objet d'un tel recours ; - référé contractuel (article L. 551-13 du CJA) dans un délai de trente et un (31) jours à compter de la publication de l'avis d'attribution (ou à défaut d'un tel avis, dans un délai de six (6) mois à compter de la conclusion du contrat) ; - recours en contestation de validité du contrat (recours de pleine juridiction prévu par la décision du conseil d'état du 16 juillet 2007, société Tropic Travaux Signalisation, n° 291545) assorti, le cas échéant de conclusions indemnitaires, dans un délai de deux (2) mois à compter de la publicité de la conclusion du marché ; - recours indemnitaire (article R. 421-1 et suivants du CJA), dans les deux (2) mois à compter d'une décision expresse, ou sans délai pour une décision implicite, rejetant une demande préalable, et sous réserve des dispositions relatives à la prescription quadriennale.

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Plate-forme commissariat Est

Numéro d'enregistrement : 13001535700010

Département : Moselle

Adresse postale : 10 rue d'Asfeld - CS 82004

Ville : Metz

Code postal : 57044

Subdivision pays (NUTS) : Moselle (FRF33)

Pays : France

Point de contact : FAVASULI Isabelle

Adresse électronique : pfc.est.resp-pil-prog.fct@intradef.gouv.fr

Téléphone : 0387155061

Adresse internet : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Nancy

Numéro d'enregistrement : 175400050000019

Département : 54

Adresse postale : 5, place de la carrière Case officielle 20038

Ville : Nancy

Code postal : 54038

Subdivision pays (NUTS) : Meurthe-et-Moselle (FRF31)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-nancy@juradm.fr

Téléphone : 0383174343

Adresse internet : <https://nancy.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 2c56e922-e40e-48fe-8489-3d333cc00112 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 18/08/2025 à 08:38

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 18/08/2025